

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agents étanchéifiants pour jointures.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
420 rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Non classé

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

2.3. Autres dangers

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

Évaluation PBT et vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Cristobalite	238-455-4	14464-46-1	10 - <20	-		Aucune donnée disponible
Hydrocarbures, C13-C23, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 0.03% aromatics	932-078-5	--	5 - <10	Asp. Tox. 1 (H304)		01-2119552497-29-xxxx
Silane, éthényltriméthoxy-	220-449-8	2768-02-7	1 - <3	Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226)		01-2119513215-52-XXXX
Silice cristalline (fraction fine)	238-878-4	14808-60-7	1- <2.5	STOT RE 1 (H372)		Exempt
Decaméthylcyclopentasiloxane	208-764-9	541-02-6	0.1 - <1	PBT vPBT		01-2119511367-43-XXXX
Octaméthylcyclotétrasiloxane	209-136-7	556-67-2	0.1 - <1	Repr. 2 (H361f) Aquatic Chronic 4 (H413) Flam. Liq. 3 (H226) PBT vPBT		01-2119529238-36-XXXX
Dodecaméthylcyclohexasiloxane	208-762-8	540-97-6	0.1 - <1	PBT vPvB		01-2119517435-42-XXXX
Méthanol	200-659-6	67-56-1	0.1 - <1	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370) Flam. Liq. 2 (H225)	STOT SE 1 :: C>=10% STOT SE 2 :: 3%<=C<10%	01-2119392409-28-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	Liste candidate des substances SVHC

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

Decamethylcyclopentasiloxane	208-764-9	541-02-6	X
Octaméthylcyclotétrasiloxane	209-136-7	556-67-2	X
Dodecamethylcyclohexasiloxane	208-762-8	540-97-6	X

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Consulter immédiatement un médecin. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). De petites quantités de méthanol toxiques sont libérés par hydrolyse.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

Autres informations Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Agents étanchéifiants pour jointures.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement Ce produit contient de la silice cristalline (quartz) sous une forme non respirable. L'inhalation de silice cristalline suite à exposition à ce produit est improbable

Nom chimique	Union européenne	France
Cristobalite 14464-46-1	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³
Méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

67-56-1	TWA: 260 mg/m ³ *	TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m ³ *
Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

Type	travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	27,6 mg/m ³

Type	travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	3,9 mg/kg pc/jour

Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)

Type	travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	11 mg/m ³

Type	travailleur À long terme Effets localisés sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	1.22 mg/m ³

Type	travailleur À court terme Effets localisés sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	6.1 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

Type	Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	18,9 mg/m ³

Type	Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	7,8 mg/kg pc/jour

Type	Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme
Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	0,3 mg/kg pc/jour

Silice cristalline (fraction fine) (14808-60-7)

Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)

Type	Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	2.7 mg/m ³

Type	Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	0.3 mg/m ³

Type	Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

Niveau dérivé sans effet (DNEL)	1.5 mg/m ³
Type	Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	1.7 mg/kg pc/jour
Type	Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	1.7 mg/kg pc/jour

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.
(PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Cristobalite (14464-46-1)	
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.34 mg/l
Eau de mer	0.034 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	110 mg/l
Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Usine de traitement des eaux usées	>1 mg/l
Sédiments d'eau douce	13 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	1.3 mg/kg de masse sèche
Terrestre	3.77 mg/kg de masse sèche

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166
- Protection des mains** Porter des gants appropriés. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Épaisseur des gants > 0.7mm. Utilisation recommandée : Néoprène™. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
- Protection de la peau et du corps** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection respiratoire** Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
- Type de filtre recommandé :** Marron. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Blanc
Odeur	Caractéristique

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 50,659.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 11,527.70 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) 109.67 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs) 257.51 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbures, C13-C23, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 0.03% aromatics --	LD50 > 5000 mg/kg (Rattus) OECD 401	LD50 > 2000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) OECD 402	
Silane, éthényltriméthoxy-2768-02-7	LD50 = 7120 -7236 mg/kg (Rattus) OECD 401	= 3360 µL/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC50 (4hr) 16.8 mg/l (Rattus) OECD TG 403
Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	>2000 mg/kg (Rattus)		
Decaméthylcyclopentasiloxane 541-02-6	>24134 mg/kg (Rattus)	> 16 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2	LD50 > 4800 mg/kg (Rattus) OECD 401	LD50 > 2400 mg/kg (Rattus) OECD 402	=36 g/m ³ (Rattus) 4 h
Dodecaméthylcyclohexasiloxane 540-97-6	>50 g/kg (Rattus)		

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

Méthanol 67-56-1	=2500 mg/kg (Rattus)	200-1000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=22500 ppm (Rattus) 8 h = 64000 ppm (Rattus) 4 h
---------------------	----------------------	---	---

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants					
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)	0.5 mL	24 heures	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants					
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil		24 heures	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants			
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Mutagenicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants		
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réverse sur des bactéries	in vitro	Non mutagène

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
Octaméthylcyclotérasiloxane 556-67-2	Repr. 2

Informations sur les composants		
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 422 : Étude combinée de toxicité à doses répétées et de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le	Rat	Inclassable

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

développement		
---------------	--	--

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Voie d'exposition peu probable.

Informations sur les composants					
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 413 : Toxicité subchronique par inhalation: 90 jours	Rat	Inhalation vapeurs		90 jours	0.058 NOAEL

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M
Hydrocarbures, C13-C23, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 0.03% aromatics --	EL50 (72h) > 10 000 mg/L (Skeletonema costatum)	LL50 (96h) > 1028 mg/L (Scophthalmus maximus)	-	LL50 (48h) > > 3193 mg/l (Acartia tonsa)	-
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	EC 50 (72h) > 957 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3	LC50 (96h) = 191 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	-	EC50(48hr) 168.7mg/l (Daphnia magna)	-
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2	-	LC50: >1000mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: >500mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =25.2mg/L (24h, Daphnia magna)	-
Dodecaméthylcyclohexasiloxane 540-97-6	-	90 d NOEC ≥14 µg/L, Oncorhynchus mykiss	-	NOEC ≥4.6 µg/L (21d) OECD 211 Daphnia Magna	-
Méthanol 67-56-1	-	LC50 96 h > 100 mg/L (Pimephales promelas static)	EC50 = 39000 mg/L 25 min EC50 = 40000 mg/L 15 min EC50 = 43000 mg/L 5 min	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants			
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)			
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de	28 jours	DBO	51 % N'est pas facilement biodégradable

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

respirométrie manométrique (TG 301 F)			
---------------------------------------	--	--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	1.1	-
Decamethylcyclopentasiloxane 541-02-6	8.02	-
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2	6.49	12400
Dodecamethylcyclohexasiloxane 540-97-6	8.87	-
Méthanol 67-56-1	-0.77	10

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	La substance n'est pas PBT/vPvB
Decamethylcyclopentasiloxane 541-02-6	Substance PBT/vPvB
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2	Substance PBT/vPvB
Dodecamethylcyclohexasiloxane 540-97-6	Substance PBT/vPvB
Méthanol 67-56-1	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas Des informations supplémentaires pertinentes sont nécessaires à l'évaluation PBT

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Le produit non durci doit être éliminé comme déchet dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV 15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus. 16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Np
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Sans objet

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Numéro CAS
Decamethylcyclopentasiloxane	541-02-6
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2
Dodecamethylcyclohexasiloxane	540-97-6

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Decamethylcyclopentasiloxane	541-02-6	70.
Diocetyl tin oxide	870-08-6	20
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	70.
Méthanol	67-56-1	69.

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximale (tonnes)
Méthanol - 67-56-1	500	5000

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Cristobalite 14464-46-1	RG 25
Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	RG 25
Méthanol 67-56-1	RG 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK S590 SEAL'N'FLEX BATIMENT 4EN1 BLANC
Remplace la version : 07-oct.-2019

Date de révision 07-oct.-2019
Numéro de révision 1.01

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H301 - Toxique en cas d'ingestion
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H311 - Toxique par contact cutané
H331 - Toxique par inhalation
H332 - Nocif par inhalation
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 07-oct.-2019

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité